



## Communiqué de presse

### Diabète LAB : l'initiative qui met le patient au cœur de l'innovation

**La Fédération Française des Diabétiques lance le Diabète LAB : un Living lab<sup>1</sup> destiné à placer les patients au cœur de l'élaboration, du développement et de l'évaluation des produits et des services qui leur sont destinés.**

Un constat s'impose dans le domaine du diabète : les produits innovants, les avancées technologiques, les nouveaux services sont généralement pensés et développés par des experts (médecins, scientifiques, industriels...). Le patient, c'est-à-dire l'utilisateur final, est mis de côté.

La Fédération Française des Diabétiques a donc décidé de mettre en place le Diabète LAB, « *pour que toute innovation destinée aux patients soit pensée, développée et évaluée par les patients* » résume Gérard Raymond, Secrétaire Général de la fédération.

Permettre au patient d'être l'acteur incontournable de l'innovation, c'est imaginer les usages et les solutions de demain et donc améliorer la prise en charge, le suivi et la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.

#### **Contact presse :**

Christiane Veinière  
+33 (0) 1 56 95 18 67  
c.veiniere@afd.asso.fr

#### **À propos de la Fédération Française des Diabétiques**

La Fédération Française des Diabétiques représente depuis près de 80 ans les patients atteints de diabète en France. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976 et agréée par le Ministère de la Santé.

---

<sup>1</sup> « Un Living Lab est une méthode de recherche en innovation ouverte qui vise le développement de nouveaux produits et services. L'approche promeut un processus de cocréation avec les usagers finaux dans des conditions réelles et s'appuie sur un écosystème de partenariats public-privé-citoyen. »

- Définition tirée du Livre Blanc "Qu'est-ce qu'un Living lab" – Umvelt, Dubé Patrick dir., Montréal, Mars 2014.

Avec le soutien de son millier de bénévoles dans ses 100 associations fédérées réparties sur l'ensemble du territoire, elle contribue à améliorer la qualité de vie des personnes diabétiques et leur entourage, à défendre leurs droits, à prévenir des risques du diabète et de ses complications.

Le financement de ses actions dépend majoritairement de la générosité du public.

Pour plus d'informations : [www.afd.asso.fr](http://www.afd.asso.fr)